

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Location de l'appartement n°157 situé au 1^{er} étage du bâtiment annexe de l'ex-mairie de Cormaranche

Séance du 25 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Plateau d'Hauteville sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-huit novembre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Amélie COCHET, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

Gérard CHAPUIS (pouvoir à Didier BOURGEAIS), Bernard CORTINOVIS (pouvoir à Jean-Michel CYVOCT), Nicole ROSIER (pouvoir à Philippe EMIN), Stéphane LYAUDET (pouvoir à Patrick GENOD), Jacques DRHOVIN (pouvoir à Karine LIEVIN), Sonia ZANI (pouvoir à Eliane MERMILLON),

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

23 présents, 6 pouvoirs, soit 29 votants.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un appartement sis 4, place de la Mairie à Cormaranche-en-Bugey (appartement n° 157 situé au 1^{er} étage du bâtiment annexe de l'ex-Mairie) était loué jusqu'au 08 février 2020 à Monsieur et Madame HAKOBIAN.

Monsieur le Maire fait part de la demande de location de Monsieur Romain VANDERME.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de louer l'appartement sis 4, place de la Mairie à Cormaranche-en-Bugey pour un montant de 450,00 euros mensuel + 100 euros mensuel de charges dont le montant total est régularisé en fin d'année aux charges réelles et d'établir le contrat de location à Monsieur Romain VANDERME.

Cette location débutera le 01 octobre 2020 pour une durée de trois ans renouvelables.

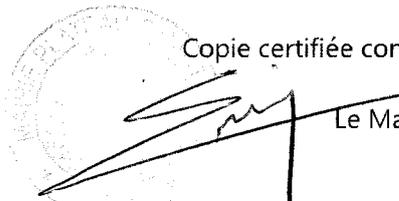
- **CHARGE** le Maire de faire établir les diagnostics pour pouvoir procéder à la location de l'appartement n°157.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20201125-DE-2020-156-DE
Date de télétransmission : 30/11/2020
Date de réception préfecture : 30/11/2020

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

 Le Maire, Philippe EMIN